



**COMMUNIQUÉ**  
Pour diffusion immédiate

**LE CREL HEUREUX DE SA RENCONTRE  
AVEC LE CAUCUS LANAUDOIS DE LA CAQ**

**Joliette, le 9 avril 2019** – Le 5 avril dernier, le Conseil régional de l'environnement de Lanaudière (CREL) a rencontré le Caucus lanauois de la Coalition Avenir Québec afin de discuter des principaux projets de l'organisme et des enjeux environnementaux prioritaires pour notre région. La directrice générale et la présidente du CREL, mesdames Vicky Violette et Denise Trudel, ont grandement apprécié de cette période d'échanges ainsi que l'ouverture des élus concernant les préoccupations émises. La discussion a surtout porté sur les changements climatiques, sous l'angle de la mobilité durable et de l'aménagement du territoire, puis sur l'agriculture.

De manière générale, le CREL est satisfait du budget présenté en mars dernier, notamment avec les investissements de plus de 1 milliard \$ pour l'électrification des transports et la lutte contre les changements climatiques. Cependant, on s'inquiétait du manque d'investissement en transport collectif, surtout considérant les problèmes sociaux, environnementaux et économiques liés à la congestion routière.

Les projets du CREL, tels que La mobilité durable, ça me branche et Embarque Lanaudière!, auraient une portée beaucoup plus grande avec une combinaison de mesures telles que des voies réservées, un transport collectif efficace et accessible, un aménagement du territoire densifié pour une plus grande proximité des services, des aménagements permettant un transport actif sécuritaire, etc. Le ministre de l'Économie et de l'Innovation, monsieur Pierre Fitzgibbon, s'est tout de suite montré rassurant en mentionnant que les éléments soulevés par madame Violette font partie des priorités, tant pour lui que pour son collègue ministre des Transports, monsieur François Bonnardel.

Concernant l'agriculture, la directrice générale du CREL a tenu à féliciter et à remercier monsieur Mathieu Lemay, député de Masson et président de la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles, pour la commission parlementaire à venir concernant les impacts des pesticides sur la santé publique. Il s'agit d'un enjeu particulièrement préoccupant depuis longtemps et cette possibilité de s'y attarder enfin, avec toute la rigueur requise, représente une excellente nouvelle. Madame Violette apprécie également le fait d'inclure les pratiques de remplacement innovantes disponibles et à venir dans les secteurs de l'agriculture et de l'alimentation : « Ainsi, des pistes de solutions pourront être explorées, possiblement en faveur d'un modèle agricole beaucoup plus viable pour la santé humaine, l'environnement et l'économie québécoise. » Le seul point qui à ajouter au débat serait la question de l'indépendance des agronomes qui prescrivent des pesticides et des engrais chimiques et qui sont liés à l'industrie.

Pour le CREL, l'objectif de cette première rencontre, qui était de mettre concrètement en pratique son rôle d'interlocuteur privilégié du gouvernement en matière d'environnement, a été atteint. L'écoute dont ont fait preuve les députés présents ainsi que la nature des échanges laisse présager d'une belle collaboration.

[crel@crelanaudiere.ca](mailto:crel@crelanaudiere.ca)

[www.crelanaudiere.ca](http://www.crelanaudiere.ca)

450 756-0186  
365, rue Saint-Louis, C.P. 658  
Joliette (Québec) J6E 7N3

Le CREL espère ainsi que l'expertise développée puisse servir à instaurer des solutions gagnantes pour un environnement sain et un développement régional durable.

### À propos du CREL

Mis en place en 1991, le Conseil régional de l'environnement de Lanaudière (CREL) a pour mission de concerter, de conseiller et d'influencer les intervenants lanaudois en matière d'environnement et de développement durable, en proposant des solutions et en mettant en œuvre des actions, afin d'assurer le droit de vivre dans un environnement sain. Le CREL est reconnu par le [ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques \(MELCC\)](#) et il fait partie du [Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement du Québec \(RNCREQ\)](#). Ses principaux domaines d'intervention sont la lutte et l'adaptation aux changements climatiques, l'éducation relative à l'environnement, l'aménagement et la protection des milieux naturels, la gestion des matières résiduelles, l'agriculture de proximité et la promotion du développement durable.



De gauche à droite : Louis-Charles Thouin, Denise Trudel, Vicky Violette, Mathieu Lemay, Lise Lavallée et Pierre Fitzgibbon.

Source :

Vicky Violette, directrice générale  
Conseil régional de l'environnement de Lanaudière  
[vicky.violette@crelanaudiere.ca](mailto:vicky.violette@crelanaudiere.ca)  
450 756-0186, poste 1

Laurianne Landry Duval, responsable du marketing social et des communications  
Conseil régional de l'environnement de Lanaudière  
[laurianne.landry.duval@crelanaudiere.ca](mailto:laurianne.landry.duval@crelanaudiere.ca)  
450 756-0186, poste 5